

## LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

Rappelons que les matières actives listées ci-dessous ne doivent être utilisées qu'en derniers recours lorsque toutes les méthodes préventives et agronomiques se sont révélées insuffisantes pour empêcher le développement de ravageurs et/ou de maladies. Elles ne sauraient en aucun cas, se substituer, sur le moyen ou le long terme à des pratiques culturales non en conformité avec les principes de base de l'agriculture biologique.

Rappelons également que seuls les produits phytopharmaceutiques disposant d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) française peuvent être utilisés par les producteurs.

Substance active	Action	Maladies et/ou ravageurs concernés	Espèces concernées	Priorité	Nom commercial	Annexe I 91/414	Remarques	Homologation EU connues
<i>Matières actives autorisées par le règlement européen AB et pour lesquelles aucun produit commercial ne possède d'AMM en France<sup>1</sup></i>								
Huile de Neem et extraits de neem	Insecticide	Pucerons Aleurodes, Mouches...	Arboriculture, maraîchage tempérés et tropicaux	I	Neemazal, (produit à base d'azadirachtine)	Inscrit	Distinguer huile de Neem et azadirachtine	Italie, Allemagne, Suisse, Autriche. Espagne, Pays Bas
Bouillie sulfocalcique italienne	Fongicide Insecticide	Tavelure, Cloque, Monilia, Eclaircissage Traitements d'hiver : ovides (vers de la grappe, cicadelle)	Pommiers, poiriers Pêchers	I	Polisenio	Inscrit	Seule la bouille nantaise (Biomat) à une AMM mais elle n'est pas soutenue au niveau UE.	Italie : possibilité de dossier de reconnaissance mutuelle ?
Phéromones	Insecticide : Lépidoptères	tordeuses zeuzère pandémis vers de la grappe	toutes cultures, prune vigne	I	Isonet	Très nombreuses phéromones inscrites	Produit spécifique à chaque ravageur	Suisse, Italie
Sel de K des acides gras (savon mou)	Insecticide	Pucerons	Maraîchage, arboriculture	II		Inscrit	Autorisé pour lessivage de la fumagine	Suisse
Huiles essentielles	Fongicide	Besoin d'acquérir des références	Arboriculture Semences Maraîchage	II		Huiles de Girofle, menthe verte, citronnelle, carvone, linscrites	Affiner les modalités d'application.	
Essence d'agrumes (HE)	Fongicide acaricide insecticide	tavelure pommier, mildiou vigne...	Maraîchage Viticulture Arboriculture	I	PREV'AM	Inscrit	AMM aleurodes tomate et courgette	
Permanganate	Fongicide	Oïdium	Cultures pérennes	I		Non inscrit	Ex produit industriel simple :	Aucun

<sup>1</sup> Etant entendu que les listes positives AB concerne des matières actives et les AMM des produits commerciaux contenant cette (ou ces) matières actives

## LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

de potassium	Bactéricide						pas d'AMM	
Octanoate de cuivre	Fongicide, bactéricide ?	Mildiou de la vigne	Cultures pérennes, maraîchage	II		Non inscrit	Produit utilisé en Allemagne, besoins d'acquérir des références sur ce produit	
Bicarbonate de potassium	Fongicide	Tavelure du pommier Oidium, tavelure, Monilia, Botrytis	Cultures pérennes	I	Armicarb	Inscrit	Produit utilisé en Suisse, Italie et en Allemagne	Suisse, Italie
Quassia amara	Insecticide	Hoplocampes, pucerons et cicadelles à tester	Arboriculture, maraîchage, viticulture	I		Non inscrit (dossier insuffisant)	Efficacité à tester sur pucerons et cicadelle	Allemagne

Ethylène : traitement post-récolte ?

Pour mémoire :

- la roténone n'est plus inscrite sur l'annexe I de la 91/414, les produits commerciaux à base de roténone sont appelés à être retirés du marché.
- Il n'y a plus de produits commerciaux à base de *Beauveria bassiana* actuellement sur le marché français (Naturalis® en expérimentation sur mouches des fruits)

## LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

<i>Matières actives autorisées par le règlement européen AB et pour lesquelles un (des) produit(s) commerciaux ont une AMM mais où une (des) extension(s) d'homologation serait nécessaire</i>								
Substance active	Action	Usages pour lesquels une extension serait nécessaire	Espèces concernées	Priorité	Nom commercial	Annexe I 91/414	Remarques	Homologation EU connues
Pyrèthres naturels	Insecticide	Cicadelles, pucerons, charançons, altises, piérides Anthonomes, phytonomes (luzerne semence)	Cultures pérennes et maraîchage tempérés et tropicaux Betterave, Pois, Colza, luzerne	I	Cicador Pyrevert	Inscrits	Pyrévert : AMM pour cicadelle de la FD de la vigne et puceron vert du pêcher Extension d'homologation arbo et dossier d'AMM légumes en cours	Italie, Suisse
Soufre mouillable	Fongicide	Oïdium, rouille	Aubergine, Fraise Poivron, Ail, Poirier, Arboriculture tropicale	I	Thiovit	Inscrit	AMM sur oïdium aubergines et poivrons et pépinière de fraisier = insuffisant Aucune AMM sur cultures tropicales	
Soufre	Acaricide	Tarsonème, phytopte,	Arboriculture tropicale	I		Inscrit	AMM phytopte prunier, acariose vigne	
Cuivre (Hydroxyde sulfate etc...)	Fongicide,	Mildiou, Septoriose Anthracnose Traitement des semences	Cucurbitacées, Céleri Pois Grandes cultures Grandes cultures + potagères	I		Inscrit mais avec des réserves <sup>2</sup>	Très nombreuses AMM	
Bacillus thuringiensis	Insecticide : chenilles Lépidoptères	Noctuelles  Tordeuse orientale tordeuse Anarsia carpocapse tordeuse	Cucurbitacées, solanacées, choux, salades, poireau, pois chiche Pêcher, abricotier, noyer, cerisiers	I	Dipel et Delfin (noctuelles)	Toutes les souches sont inscrites	En remplacement de la Bactospéine qui n'est plus homologuée pour les cultures légumières	
Spinosad	Insecticide	<i>Bactrocera zonata, Ceratitis rosa, Ceratitis capitata</i>	Arboriculture tropicale	I	Plusieurs AMM	Inscrit	AMM sur tordeuses de la vigne, mouche méditerranéenne des fruits sur agrumes	
Huiles minérales	Insecticide	Cercosporiose	Bananier		Oviphyt	Inscrites	Les huiles ont des AMM tout fruitiers Demandes d'AMM en cours virucide/pdt, légumes/oïdium et sharka/pêcher	

<sup>2</sup> Le cuivre a été inscrit avec recommandation aux Etats Membres de prendre des dispositions pour limiter l'impact du cuivre sur l'environnement notamment vis-à-vis de la toxicité chronique (présumées) sur oiseaux et mammifères.

## LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

*Matières actives dont certains usages ne figurent pas au cahier des au règlement européen AB  
et pour lesquelles il n'existe pas de produits commerciaux possédant une AMM en France*

Substance active	Action	Usage à inscrire au règlement AB	Espèces concernées	Priorité	Nom commercial	Annexe I 91/414	Remarques	Homologation EU connues
Permanganate de potassium	Fongicide Bactéricide	Oïdium des cucurbitacées Rhizoctone des plants (tubercules) de pomme de terre + traitement des semences	Maraîchage + semences	I		Non inscrit	Ex produit industriel simple : aucune AMM n'a été demandée. Autorisé sur cultures pérennes en AB	Aucune
Extraits de Renouée Sakhaline	Fongicide	Oïdium	Maraîchage (Solanacées, Cucurbitacées, fraisiers) Viticulture	I	Milsana	?	Pas de volonté actuelle de la société de demander une AMM, Assez efficace sur tomate, concombre. Le soufre mouillable un peu plus efficace tache les fruits et le soufre poudre perturbe les auxiliaires	Allemagne
Sulfate de fer	Fongicide, Bactéricide Désinfection	Désinfection de plaies de tailles et des semences	Cultures pérennes Semences	II		Inscrit	AMM anti-mousse, lichens, algues	
Sulfate de zinc	Anti-mousse	Mousse	Prunier	II		?		
Huiles essentielles	Acaricide		Toutes cultures			Huiles de Girofle et menthe verte inscrites	Rajouter un usage acaricide dans le cahier des charges AB Aucune AMM	
Vinaigre <sup>3</sup>	Fongicide, bactéricide	Désinfection des semences	Maraîchage, céréales, Semences	I		Acide acétique inscrit	Champignons pathogènes transmis par les semences Aucune AMM	
Silice <sup>4</sup>	Insecticides	Charançon	Stockage céréales	I		?	Alternative au pyrèthre + BPO Aucune AMM	Allemagne Angleterre
Huiles Végétales <sup>5</sup> (Coprah,	Insecticide Fongicide Virucide	Pucerons Stades hivernants des ravageurs,	Cultures pérennes	II		Huile colza inscrite	AMM en gamme jardin, alternative aux huiles minérales	

<sup>3</sup> Vinaigre : à mettre dans l'annexe II du règlement bio sous l'appellation générique : produits et sous produit alimentaires (chlorure de sodium, lait et dérivés du lait...)

<sup>4</sup> Silice : à mettre dans l'annexe II du règlement bio sous l'appellation générique : poudre de roche (silice, argiles, basalte, lithothamme...)

<sup>5</sup> Huiles végétales : voir vinaigre. Remarque : il y a une ambiguïté dans l'annexe IIB car les huiles végétales sont mentionnées mais les exemples donnés sont des huiles essentielles !!

## LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

colza...)		Viroses de la pomme de terre	Maraîchage					
Plantes et extraits de plantes <sup>6</sup> (eau ou alcool)	Fongicide, insecticide, SDN		Toutes cultures	I		Extraits d'ail et de Tea tree inscrits	Décret PNPP mais inscription annexe I 91/414 obligatoire = aucune AMM	
Algues et extraits d'algues	SDN		Toutes cultures	II		Inscrites	AMM pour la laminarine (inscrite annexe 1)	
Poudres de roche et d'argiles	Insectifuge, fongicide	Pucerons, psylles, cicadelles ?, oïdium	Toutes cultures	I		Sable de quartz inscrit	Si action mécanique (obstacle physique), pas d'AMM nécessaire AMM psylle du poirier et puceron vert du pêcher	Exemples : kaolin, poudre de silice ou de basalte
Produits et sous produits alimentaires	Fongicide	Oïdium, mildiou	Toutes cultures	II			Aucune AMM	Exemples : vinaigre, petit lait, sel de cuisine...
Extrait de yucca <sup>7</sup>	Fongicide	Mildiou vigne, tavelure	Cultures pérennes	II		?	Résultats programme REPCO	
Eau oxygénée	Fongicide, bactéricide		Cultures pérennes	II		Non inscrite		
Résines naturelles	Fongicide, adjuvants	Protection de plaies de taille	Cultures pérennes	II		Aucune demande d'inscription	Toujours présentes dans les produits à base de cires d'abeilles. La propolis est au CC mais pas d'autres résines	

<sup>6</sup> Extraits de plantes à l'eau (tisanes, décoctions, purins...) ou à l'alcool. Prévoir une liste positive des plantes autorisées ???

<sup>7</sup> Extraits de yucca : à mettre dans l'annexe II du règlement bio sous l'appellation générique : plantes et extraits de plantes

## LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

<i>Matières actives ne figurant pas au règlement européen AB et pour lesquelles il existe des produits commerciaux ayant une (ou plusieurs) AMM en France</i>							
Substance active	Action	Usages inscrire au règlement AB	Espèces concernées	Priorité	Nom commercial	Annexe I 91/414	Remarques
Kaolinite <sup>8</sup> calcinée	Fongicide, Insecticide	Puceron cendré Psylle du poirier, oïdium, mouche de l'olive cicatrisation des plaies de taille, bruches	Arboriculture  Viticulture  Pois, légumes secs	I	Surround	Inscrite	AMM pour le Surround (argile calcinée) sur psylle du poirier, d'autres dossiers d'AMM pour d'autres produits en cours de constitution Demande de la France pour l'introduire au règlement AB
Poudre de fenugrec <sup>9</sup>	SDN (fongicide)	Oïdium	Viticulture	II	Stifénia	Inscrite	AMM
Laminarine <sup>10</sup>	SDN (fongicide)		Grandes cultures	II	Iodus	Inscrite	AMMP Demande de la France pour l'introduire au règlement AB
Pyréthrinoïdes A préciser	Insecticides	Bactrocera zonata, Ceratitis rosa	Arboriculture tropicale	I	3 produits commerciaux	Inscrites	AMM cultures tropicales. Uniquement en pièges
Cuivre	Bactéricide	Bactérioses, Anthracnose	Cultures pérennes et maraîchage tempérés et tropicaux	I		Inscrit	Rajouter un usage bactéricide dans le cahier des charges AB
Hypochlorite de Ca ou Na	Fongicide, bactéricide, virucide	Traitement des semences (ex. virus du pépino)	Maraîchage	I	Desogerm - bactisem	Inscrit	AMM virucide Lutte obligatoire Virus du Pépino Demande de la France pour l'introduire au règlement AB

Cas des décoctions de *Nicotiana tabacum* : demande des DOM de pouvoir continuer à l'utiliser comme auparavant contre les pucerons des cultures tropicales.

<sup>8</sup> Kaolinite : à mettre dans l'annexe II du règlement bio sous l'appellation générique : poudre de roche (silice, argiles, basalte, lithothamme...)

<sup>9</sup> Poudre de fenugrec : à mettre dans l'annexe II du règlement bio sous l'appellation générique : plantes et extraits de plantes

<sup>10</sup> Laminarine : à mettre dans l'annexe II du règlement bio sous l'appellation générique algues et extraits d'algues

# LISTE DE MATIERES ACTIVES UTILES A LA PROTECTION DES PLANTES EN AB: Problèmes d'usages posés vis à vis des AMM en France et/ou du règlement AB

## RECAPITULATF

### PROPOSITIONS DES MATIERES ACTIVES A INTRODUIRE –EN PRIORITE- AU CAHIER DES CHARGES AB

(pour les usages se rapporter aux lignes orange des tableaux ci-dessus)

A examiner lors des prochaines réunions du CNAB –INAO (l'ITAB se charge de préparer des dossiers) :

- les produits « génériques »
  - **Plantes et extraits de plantes** (Ex : purins, tisanes, décoctions...)
  - **Algues et extraits d'algues**. EN COURS pour la laminarine demander inscription générique d'autant que c'est ce terme « extraits d'algues » qui apparaît dans l'annexe 1 de la 91/414
  - **Poudres de roche et d'argile** (Ex. : silice, basalte, argiles calcinées ou non...) EN COURS pour la kaolinite calcinée
  - **Produits et sous-produits alimentaires** (Ex : vinaigre, dérivés laitiers, sel de cuisine...)
- **Cuivre** en usage bactéricide. EN COURS
- **Permanganate de potassium** pour les cultures annuelles
- **Hypochlorite de calcium et/ou de sodium** (eau de javel). EN COURS
- Extension de l'usage **des pyréthrinoïdes** (deltaméthrine et lambda-cyhalothrine) toujours uniquement en pièges- aux mouches tropicales *Bactrocera zonata*, *Ceratitis rosa*, *Ceratitis capitata*

### ACTIONS A ENTREPRENDRE :

#### Pyréthres naturels

- **Extension d'homologation prioritairement en maraîchage** (disparition de la roténone le 10 octobre 2008), et en arboriculture (usages essentiels roténone utilisable jusqu'au 30 avril 2011). EN COURS

**Huile de Neem** : voir possibilité d'inscription à l'annexe I

**Permanganate de potassium** : pour ce produit il faut s'inspirer de ce qui a été fait pour l'hypochlorite de Ca (ou Na), à savoir le dossier de demande d'AMM serait préparé par l'ITAB, puis après évaluation par l'AFSSA et si positive, la commercialisation du produit pourrait être confiée à une firme.

Document réalisé en collaboration avec le GRAB d'Avignon.

**Contact** : Monique JONIS, ITAB, mas de Saporta, 34 875 lattes cedex. Tél. 04 67 06 23 93. Fax : 04 67 06 55 75. E-mail. : monique.jonis@itab.asso.fr